

## **Déclaration de la FSU au CTSD du 25 mars 2014**

Le bilan des créations/suppressions pour les collèges et Segpa de l'Isère est de **24 postes**. Nous comptons :

- 48 suppressions de postes « type lycée » (certifiés et agrégés) pour 81 créations ;
- 4 suppressions de postes « PEGC » dont 3 sont recréés en « type lycée » ;
- 4 suppressions de postes « PLP » ;
- 10 suppressions de postes en SEGPA pour 6 créations.

Si nous ne pouvons que nous réjouir d'un solde positif pour la deuxième année consécutive, nous savons néanmoins que face à l'ampleur des suppressions des années précédentes, le compte n'y est toujours pas : nous retrouvons tout juste le nombre de postes attribués aux collèges et SEGPA de l'Isère à la rentrée 2011 (-49 postes en 2011 ; -10 en 2012 ; +33 en 2013 et +24 en 2014) alors que depuis cette date, l'augmentation des effectifs élèves se chiffre à + 908 élèves (soit un besoin augmenté de l'équivalent de 50 ETP, autant de postes qui ne sont toujours pas créés et qui manquent à ce jour). Cela confirme que l'amélioration des conditions de rentrée n'est toujours pas à l'ordre du jour, ni en termes de conditions de travail, ni en termes de mobilité.

Une partie des postes sera utilisée pour affecter les stagiaires et 13 postes créés sont des postes spécifiques académiques dans le département de l'Isère (12 en Lettres modernes et 1 en Mathématiques) : cela ne contribue pas à fluidifier le mouvement, en particulier pour les 24 collègues victimes d'une Mesure de Carte Scolaire, dont 5 en Lettres modernes.

Par ailleurs, si nous nous réjouissons de la création de 2 postes en Allemand, nous déplorons la suppression de quatre postes de Chinois, d'Arabe, d'Italien et de Portugais alors que les effectifs des élèves augmentent. Ceci nous inquiète quant au devenir de la carte des langues et formations.

Ceci d'autant plus que nous constatons en même temps, qu'il n'y a aucune création de poste en Arts Plastiques et Education musicale.

Sur les 94 créations de postes «chaires » et « PEPS », 34 le sont avec Complément de Service Donné, soit 36,2 %, qui viennent allonger la liste déjà pléthorique des postes avec service partagé (rentrée 2011 : 420 CS ; rentrée 2012 : 445 CS ; rentrée 2013 : 494 CS).

Pour cette rentrée 2014, ce sont à nouveau 478 Compléments de Service qui sont prévus dont :

- \* 44 CS pour 3 heures ou moins (représentant l'équivalent de 7 ETP)
- \* 55 CS entre collège et lycée
- \* 129 CS entre collège et SEGPA
- \* 266 CS en dehors de la commune d'affectation dont un nombre trop élevé dans deux communes non limitrophes et donc non règlementaires.
- \* des BMP de plus de 9h partagés en 2 à 4 CSR ...

### **Quand cela s'arrêtera-t-il ?**

Certes, les services font des efforts pour diminuer le nombre de CS éloignés, mais les difficultés ne se réduisent pas qu'au kilométrage entre les établissements.

Il est essentiel de ne pas oublier que pour les collègues concernés, cela induit une dégradation supplémentaire des conditions de travail (éloignement, contraintes de transport, frais de déplacement, dépense d'énergie, heures supplémentaires, stress, fatigue, ...), sans parler de l'impact sur les emplois du temps et la cohésion des équipes. Au final, ce sont les élèves qui sont sacrifiés.

Nous le dénonçons tous les ans, de nombreux compléments de service découlent d'une gestion comptable de la DGH à l'heure près et du nombre trop élevé d'HSA distribuées aux établissements au détriment des heures postes. De nombreux compléments de service n'auraient pas lieu d'être si les HSA étaient transformées en Heures Postes.

Il est à noter que de nombreux collègues font la demande de temps partiels pour ne pas être confrontés à des conditions de travail intenable, se mettant parfois même en difficulté financière pour ce faire. Nous demandons, une fois de plus, à ce que ces compléments de service soient supprimés quand les heures existent dans les établissements.

Pour conclure, une véritable refondation de l'Ecole aurait d'emblée mérité davantage de moyens et une meilleure prise en compte des difficultés quotidiennes de la profession. C'est pourquoi la FSU appelle les collègues à poursuivre massivement la mobilisation contre l'austérité et pour défendre la Fonction Publique.